
Communiqué d'accueil à Nuit Debout

Préambule

Le mouvement Nuit Debout ne se connaît nul représentant, quel que soit son usage des Places Debout : Assemblées Générales, Commissions, Médias - tels que RadioDebout, TVDebout, GazetteDebout

A Nuit Debout, "je" m'exprime en mon nom et seulement en mon nom. "Je" partage "mes" idées, "je" donne de la matière à autrui, comme autrui aide à construire "mes" idées.

Nuit Debout connaît un principe inaliénable : la liberté de parole, dans le respect des personnes et des lois en vigueur. Voir la Charte Debout, https://wiki.nuitdebout.fr/wiki/Charte_Debout.

D'où le caractère absurde et intolérable de toute forme d'étiquetage intempestif visant à agresser, stigmatiser ou insulter.

Les individus qui ne respectent pas au moins ces principes - de liberté, d'ouverture et de responsabilité - ne peuvent être associés à la Nuit Debout. Jamais en incarner ni le visage ni la parole.

Une invitation à bâtir ensemble un monde de partage et de coopération

Nuit Debout n'a pas pour but de divertir ou de juger. Nuit Debout a pour but de faire se parler un maximum de Citoyennes et Citoyens, afin de bousculer, ensemble, nos représentations, nos convictions, nos actions ; et de cheminer vers une démocratie plus participative, au service de tous.

Ce propos ne saurait être assimilé à un quelconque positionnement sur l'échiquier "politique".

Par sa forme, Nuit Debout n'encourt aucun risque d'être récupérée ou influencée par la seule venue en assemblée(s) d'une quelconque personnalité médiatique, quelles que soient ses convictions et actions partisans par ailleurs.

Pour autant qu'elle respecte ses droit et devoir de parole en son nom propre, toute personne est libre de circuler et d'échanger sur les Place(s) Debout. Au plus s'expose-t-elle, selon les représentations populaires attachées à sa personne, à une interpellation critique, créative, de ses convictions - et non de sa personne.

Déclaration

A ces titres : Nuit Debout n'a pas à présenter ses excuses pour l'accueil fait à quelqu'un. Elle ne le peut : elle ne le doit pas. Nous regrettons simplement que des personnalités ou des entités puissent estimer avoir été injustement réduites au silence. Ou même à d'autres voies publiques que les Place(s) Debout.

Nous déplorons que certains aient été jugés au su de leur posture médiatique ou dogmatique, plutôt qu'au vu de leur visite et comportement sur Place Debout.

D'ailleurs, puisque nous nous efforçons de communiquer, de penser et d'agir, choses incompatibles avec l'acte de juger ou de se mesurer l'applaudimètre :

Nuit Debout se refuse à juger et refuse d'exclure.

Ceci déclaré, Nuit Debout n'exclut pas de poursuivre en justice chaque source identifiée d'oppression, comme de falsification, à l'encontre de(s) Citoyen Debout. En vue de les faire proprement juger, au titre de l'article XII de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Bien plus encore, nous déplorons ceci : quand des idées douteuses et leurs vecteurs en profitent pour se faire grassement de la publicité au détriment de la Nuit Debout.

Post-scriptum

Nuit Debout rappelle que si "je" désapprouve voire rejette un propos ou une idée, il suffit :

Sur Place(s) Debout : lors des Assemblées, de faire le geste de désapprobation ; en commission, de prendre la parole.

Sur les réseaux sociaux : d'exprimer une parole personnelle et conforme à la nétiquette.

Ceci n'est pas un communiqué de presse ingénu. C'est un avis sans frais.